

LETTRE DE DÉPART EN RETRAITE POUR CARRIÈRE LONGUE

Lieu : _____ Date : _____

Informations personnelles :

Nom et prénom : _____

Date et lieu de naissance : _____

Adresse : _____

Téléphone : _____

Numéro de Sécurité sociale : _____

Informations employeur :

Nom de l'entreprise : _____

Adresse de l'entreprise : _____

Numéro SIRET : _____

Nom et fonction du contact RH : _____

Objet de la demande :

Je souhaite bénéficier d'un départ anticipé à la retraite au titre de la carrière longue conformément aux dispositions légales et réglementaires en vigueur. Je réunis en effet les conditions d'âge et de durée d'assurance exigées.

Résumé de la carrière :

Vous trouverez ci-dessous un résumé de ma carrière professionnelle : durée totale d'assurance cotisée, périodes de travail à temps plein, temps partiel, périodes reconnues assimilées, périodes de chômage indemnisé, et autres éléments pertinents justifiant ma demande.

Période	Type d'activité	Durée validée

Documents joints :

- Copies des bulletins de salaire et attestations d'assurance vieillesse
- Attestation de l'employeur confirmant les périodes travaillées
- Relevé de carrière de la Caisse Nationale d'Assurance Vieillesse
- Tout autre justificatif supportant la demande

Engagement et déclaration :

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements fournis dans cette lettre et les pièces jointes. Je m'engage à informer immédiatement mon employeur et la Caisse de retraite de tout changement de situation pouvant affecter mes droits à la retraite.

Signature : _____

Signature du salarié

Signature : _____

Source originale de ce document :

<https://juridique-travail.com/modele-lettre-depart-retraite-carriere-longue/>

Ce modèle vous a-t-il été utile ?

Découvrez d'autres modèles à jour sur :

<https://juridique-travail.com>

Voir plus de modèle

Ce modèle est destiné exclusivement à un usage personnel et non commercial.

Toute diffusion ou publication doit obligatoirement citer la source.

Ce modèle est fourni à titre purement indicatif et ne constitue pas un conseil juridique.
Il est recommandé de consulter un professionnel qualifié pour des situations spécifiques.